

**COMPTE RENDU DE REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 9 FEVIER 2015**

Nombre de conseillers présents :

PRESENTS

LOYEZ Philippe	CAPIEZ Frédéric
BAUDUIN Régis	DELEAU Christophe
PARMENTIER Robert	HUTIN Odile
OUENNOURE Jean Jacques	FOLLET Christophe
MARGERIN Isabelle	DORIUS Jean Claude
DESRUENNE Etienne	
SCUDERI Anita arrive en séance à 19h30	LEROY Christian s'absente à 19 h

PROCURATIONS:

LHEUREUX Valérie donne procuration à CAPIEZ Frédéric

ABSENTS EXCUSES :

DUVENT Ludovic	

ABSENTS :

--	--

Mr CAPIEZ Frédéric est nommé secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Compte de gestion 2014
- Compte administratif 2014
- Débat d'orientation budgétaire/ Préparation budget
- Transferts ou Adhésions au Sian Siden de 3 communes
- Eclairage public
- Isolation Bâtiments communaux
- Contrat CAE/CUI .
- Formation Mr Dubois et Mr Copin
- Manifestations à venir
- Questions diverses

Les débats et décisions

Lecture faite du PV du 5 janvier 2015 est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Le vote des budgets permet, entre autre, de pouvoir récupérer la TVA des travaux en régie.

➤ **Compte de gestion 2014**

Les documents ont été envoyés par mail avec la convocation au conseil.

➤ **Compte administratif 2014**

Affectation du Résultat de l'exercice 2014

Le compte administratif de 2014 fait apparaître un résultat cumulé de clôture de 135 438.19 €

Après prise en compte du résultat déficitaire reporté de 2013, le solde d'exécution de la section d'investissement présente un résultat négatif de 283 676.62 € qui doit être augmenté du solde positif des restes à réaliser de 204 000 €, faisant ainsi passer le besoin de financement à 79 676.62 €

	Dépenses	Recettes
<i>Section de fonctionnement</i>		
Réalisations de l'exercice	657 465.44	792 903.63
Résultat de l'exercice 2014 (A)		135 438.19
Résultat reporté 2013 – (002) (B)		
Résultat cumulé de clôture de l'exercice 2014 (excédent) (C =A+B)		135 438.19

<i>Section d'investissement</i>		
Réalisations de l'exercice	790 190.32	1 262 611.47
Résultat de l'exercice 2014 (positif) (D)		472 421.15
Solde d'exécution 2013 (négatif) – (001) (E)	756 097.77	
Solde d'exécution 2014 (négatif) (F = D – E)	283 676.62	
Restes à réaliser (RAR)	16 000.00	220 000.00
Solde de restes à réaliser (G)		204 000.00
Besoin de financement après RAR (I = F + G)	79 676.62	

Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 135 438.19 € (C) de la façon suivante :

- 79 676.62 € (I) en réserves au compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés;
- 55 761.57 € à la section de fonctionnement à la ligne budgétaire 002 –Résultat de fonctionnement excédentaire reporté.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2311-12 et R. 2311-13,

Vu l'instruction comptable résultant de l'arrêté du 27 décembre 2005,

M le Maire sort.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, soit 12 voix (11 membres présents et une procuration)

- approuve la proposition d'affectation du résultat de l'exercice budgétaire de 2014.
- Approuve les comptes de gestion et le compte administratif 2014.

➤ **Débat d'orientation budgétaire/ Préparation budget**

Le budget prévisionnel 2015 doit être finalisé par le conseil pour le 31 mars 2015. Une prochaine réunion de conseil aura donc lieu mi-fin mars.

Parmi les travaux/projets à prendre en compte :

- Le ralentisseur de la rue Sorel
- Toiture du local canoë
- Un feu « intelligent » rue de Marcoing

Parmi les projets à intégrer suivant les accords de subvention : ilot central, vente du local des brigades vertes.

➤ **Transferts ou Adhésions au Sian Siden de 3 communes**

TRANSFERT AU SIDEN-SIAN DES COMPETENCES ASSAINISSEMENT COLLECTIF, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE SUR TOUT SON TERRITOIRE
COMITE SYNDICAL DU 19 NOVEMBRE 2014

Le Conseil Municipal accepte :

- Transfert au SIDEN-SIAN des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre sur tout son territoire.

ADHESION AU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNE D'HAISNES POUR LA COMPETENCE EAU POTABLE
COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2014

Le Conseil Municipal accepte :

- Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de HAISNES (Pas-de-Calais) pour la compétence « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine).

ADHESION AU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNE D'AUCHY LES MINES POUR LA COMPETENCE EAU POTABLE COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2014

Le Conseil Municipal accepte :

- Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'AUCHY-LES-MINES (Pas-de-Calais) pour la compétence « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine).

Après échange, le conseil décide d'approuver ces 3 adhésions.

- **Eclairage public**

Avant d'avoir un contrôle de l'Adème, toutes les lumières de la commune sont coupées de minuit à cinq heures, sauf le Week-end (càd samedi et dimanche soir).

- **Isolation Bâtiments communaux**

Isolation du hall à la Salle des fêtes, la mairie, l'école et la malterie (Cela correspond à souffler dans les combles 27 cm d'isolation)

La subvention sera de plus de 200 €

Le reste à charge pour la mairie étant de moins de 1 000 €

Ci-dessous récapitulatif du devis

BATIMENT	MONTANT DEVIS	PRIME CEE	COUT RESTANT A CHARGE
MALTERIE	972€	675€	297€
ECOLE	1008€	700€	308€
SALLE DES FETES	324 €	225€	99€
MAIRIE	900€	625€	275€
TOTAL	3204€	2225€	979€

- **Contrat CAE/CUI .**

Suite à l'absence de Béatrice COURBEZ et compte tenu que son contrat se termine mi avril 2015....

Création d'un poste « d'agent d'entretien » dans le cadre du dispositif Contrat unique d'insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE)

Dans le cadre du décret n°2009 – 1142 du 25 novembre 2008 relatif au contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi, Monsieur le Maire propose de créer un emploi de contrat d'accompagnement dans l'emploi dans les conditions fixées ci-après, à compter du 5 février 2015.

Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités et établissements publics territoriaux, qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat ou du Conseil Général.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de créer un poste « d'agent d'entretien » pour Madame Marie HOSTYN dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion –contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI – CAE) »
- précise que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine
- indique que sa rémunération sera fixée sur la base du SMIC
- autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ce recrutement.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions.

➤ **Formation Mr Dubois et Mr Copin**

- Thomas DUBOIS fera un permis poids lourd 420 heures.
- Florian COPIN fera les CACES pour 80 h environ

Une demande sera faite pour un financement, compte tenu que la mairie a obligation de faire aux contrats d'avenir des formations.

Le but sera aussi qu'ils ne soient pas absents à la même période.

➤ **Manifestations à venir**

Parcours du cœur : dimanche 29 mars.

➤ **Questions diverses**

Ecole : pas de nouveau mobilier – deux TBI seront acquis, dans la mesure où Monsieur François-Xavier Villain nous a attribué une subvention – L'ancienne classe servira pour l' AJR- L'école sera ouverte en septembre 2015.

Lotissement Rue de Marcoing : 13 parcelles ont été vendues ...4 maisons sont en passe d'être achevées.